

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti **Assemblée Générale du 18 avril 2015**

Rapport moral *par Thierry Raoux, président*

Avec cette assemblée générale, c'est la huitième année d'existence de *Solèy Leve* qui se termine, et c'est aussi le programme initial de construction de 6 salles de classe qui s'achève.

C'est ainsi une bonne occasion de revenir sur la nature de notre soutien à l'ASPAG. Depuis le départ notre but est d'aider les habitants de Gentillote regroupés dans cette association à réaliser leurs projets. Nous nous attachons à chaque voyage, à voir, écouter et comprendre la vie sur place mais aussi à expliquer nos moyens de collecte, nos possibilités et nos limites financières. C'est certainement grâce à la relation de confiance ainsi établie qu'ont pu être entrepris et réalisés des projets allant bien au-delà de la construction de l'école.

Nous apportons des ressources financières et participons à la réflexion, mais sans prendre nous-mêmes les initiatives.

Ainsi l'ASPAG a choisi de démarrer par le projet d'école, en visant la mise en place des six niveaux de l'enseignement primaire haïtien. C'est, ou plutôt c'était jusqu'en 2013-2014 à l'issue de ces six années que se situait l'examen sanctionnant la fin de ces études de base.

Lorsque le séisme du 12 janvier 2010 est venu ravager le pays, c'est encore l'ASPAG qui a jugé pertinent de mettre en place une cantine, puis a ressenti le besoin d'une salle polyvalente (destinée à accueillir la cantine mais aussi les réunions associatives ou des événements festifs).

Depuis, l'ASPAG a imaginé des actions tournées vers l'agriculture ; certaines en lien avec l'éducation (jardin pédagogique pour la formation de jeunes, jardin collectif pour alimenter la cantine) d'autres purement économiques (achat et revente d'arachide ou de maïs, dressage de bœufs, élevage de poulets...).

L'achèvement des salles de classe s'est fait avec une année de décalage sur le programme initial: comme nous l'expliquions dans le rapport de l'assemblée générale 2014, ce retard est la conséquence des travaux réalisés simultanément autour de la salle polyvalente et du puits. Il n'a rien de catastrophique lorsqu'on met en regard les diverses actions menées en parallèle et mentionnées plus haut.

On sent bien que l'ASPAG acquiert de plus en plus de confiance en elle dans ses initiatives (en décidant par exemple la construction d'une 7^{ème} salle en même temps que la 6^{ème}). Confortée par l'engagement de ses membres (pensons à la réalisation quotidienne des repas pour les élèves de l'école, à l'organisation des *coubites* pour le labour et la récolte du jardin collectif), elle ose davantage rechercher des financements locaux.

Elle a par exemple obtenu l'aide du Rotary Club des Cayes pour l'achat d'une nouvelle pompe pour le puits du terrain de Franky Examond (*Solèy Leve* ayant apporté le complément).

Cette année, outre le fonctionnement de l'école (salaires, fournitures...) notre soutien

a permis la fin de la construction des 6^{ème} et 7^{ème} classes et l'agrandissement du jardin pédagogique,

Nous avons également mis en place des parrainages pour la scolarité de deux jeunes filles. Les versements pour ces parrainages passent par *Solèy Leve*, qui a établi pour chacun d'eux une convention signée par la bénéficiaire et les parrains et marraines. Il ne s'agit pas là d'une nouvelle action destinée à être développée, mais d'une décision prise afin de soulager Jean Marc Henry, qui aidait personnellement ces deux jeunes depuis le séisme. Ces parrainages ont lieu hors du cadre de l'ASPAG (les jeunes filles concernées n'habitent pas Gentillote, et fréquentent des lycées des Cayes).

Il n'y a pas eu depuis notre dernière assemblée générale de déplacement de membres du Conseil d'administration de *Solèy Leve* à Gentillote. Mais un adhérent de l'association, Gabriel Gadet, a fait le voyage au mois de novembre dernier en compagnie de sa fille, qui est médecin. En plus de la collecte habituelle d'informations et de photos, cela a été l'occasion d'une distribution de comprimés de vitamine A aux élèves de l'école, ainsi que de vermifuge pour les plus jeunes.

Deux membres du Conseil d'administration se rendront également sur place du 26 mars au 16 avril, et seront juste de retour pour l'Assemblée Générale.

A Reims, nous avons poursuivi nos relations avec les partenaires habituels, au premier rang desquels les *Papiers de l'Espoir* et la fédération de la Marne du *Secours Populaire Français*. Du côté des collectivités locales la Région Champagne Ardenne nous a annoncé le paiement du solde de sa subvention. Le nouveau directeur de l'agence du Crédit Mutuel a accepté de poursuivre son soutien sous forme de rétrocession des frais de virement vers Haïti. Enfin plusieurs vignerons producteurs de Champagne nous ont à nouveau aidé en offrant des bouteilles pour le jeu « la case gagnante ».

En plus des actions habituelles de sensibilisation (marché de Noël, randonnée...), un certain nombre d'initiatives prises par les adhérents jouent un rôle important : récupération de métaux et ventes diverses à Vertou, brocante à St Etienne au Temple, contact avec le Lions Club de Chalons Saint-Vincent.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2015.

A Gentillote :

Nous continuerons à soutenir les projets en cours en participant à :

- la gestion de l'école (la contribution des *Papiers de l'Espoir*, essentielle et largement majoritaire en volume, ne couvre pas l'ensemble des dépenses de fonctionnement et notre participation n'est pas négligeable),
- l'approvisionnement de la cantine (les productions du jardin collectif et du jardin pédagogique se développent mais restent insuffisantes et l'aide importante consentie à ce sujet par les *Papiers de l'Espoir* n'a pas vocation à durer),
- des soutiens ponctuels aux actions de la coopérative agricole.

Par ailleurs l'ASPAG est confrontée à un problème inattendu : une réforme du système scolaire prolonge désormais de trois années la scolarité fondamentale, repoussant d'autant l'obtention de l'examen de fin d'études indispensable aux élèves. Du coup, l'ASPAG se pose la question de la mise en place des niveaux d'enseignements supplémentaires. La difficulté n'est pas seulement financière, elle

tient aussi au manque de place pour la construction des nouvelles salles. Pour le moment, rien n'est engagé, mais nous nous tenons prêts à les aider sur ce point.

Il faut noter que l'efficacité de nos apports financiers va être très sensiblement affectée par la baisse du cours de l'euro face au dollar. En quelques mois il a perdu un quart de sa valeur. Voilà qui rend d'autant plus nécessaire d'augmenter nos recettes.

A Reims, nous poursuivrons :

- les manifestations publiques : marchés, rencontres associatives, forum des associations,
- les activités conviviales : un stage de cuisine haïtienne est envisagé en septembre
- les relations avec les institutions et associations,
- l'information des adhérents et sympathisants : bulletins et site web. Une nouvelle présentation de celui-ci est sur le point d'être installée.

Nous rechercherons de nouvelles actions pour générer des recettes. Le stage de cuisine haïtienne en fait partie. Nous réfléchissons également à des actions dans le domaine de la récupération de matériaux ou matériels.

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti **Assemblée Générale du 18 avril 2015**

Rapport d'activités *par Lisette Jager, secrétaire*

Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre mars 2014 et mars 2015

L'assemblée générale s'est tenue le 12 avril 2014. Notons la présence d'un participant exceptionnel, Mr Mercier du Secours Populaire Français, que nous avons rencontré un peu auparavant pour le jardin pédagogique.

A partir du mois de mars, les volontaires de l'association testent les recettes de desserts récoltées à Gentillote par Elisabeth Bahuaud, dans le but de rédiger un second livre de recettes.

Le 4 juin, Stéphanie Herbert rencontre les membres du Lions Club de Chalons Saint Vincent. Ils lui remettent la recette de la pièce de théâtre donnée en faveur de Solèy Leve par la troupe des Airelles, qui se monte à 850 €.

Le 19, Valériane Thion et Lisette Jager assistent à une réunion avec Mr Rossi (adjoint au maire) à la MVA.

Thierry Raoux et Elisabeth participent à la brocante de Champguyon, qui a lieu le 22 juin et rapporte 122 €.

La randonnée du 29 juin attire une quarantaine de participants (10 enfants et 33 adultes).

Deux parcours ont été prévus autour de Nogent l'Abbesse. Celui des enfants comporte des animations, élaborées à partir d'une histoire ou de personnages haïtiens. Après le repas a lieu le tirage au sort du jeu « la case gagnante ». La randonnée rapporte 219 € et le jeu, 1124 €.

En septembre, nous commençons à élaborer le nouveau calendrier sur le thème du tourisme en Haïti et continuons à essayer les recettes. Marion Philippe et Stéphanie prennent part à la brocante de Saint Etienne au Temple le 21 et vendent pour 186 €.

Le 10 octobre, aux portes ouvertes des Papiers de l'Espoir, Thierry et Elisabeth rencontrent les responsables de l'association et expliquent les changements dans le déroulement de la scolarité obligatoire (passage à 9 ans), la situation générale en Haïti. Ils en profitent pour tenir un stand et vendent pour 154,2 €. Ils rencontrent Mr Gabriel Gadet qui part le lendemain pour Haïti, avec sa fille médecin.

Le 5 novembre, nous rencontrons Mr Mercier (du SPF) pour faire le bilan du jardin pédagogique et donner les nouvelles courantes. Nous participons aussi au marché de Noël de Tinquieux les 29 et 30 novembre, ce qui nous donne un bénéfice de 93 €, inférieur aux années précédentes.

La vente au département de mathématiques le 4 décembre est plus fructueuse et rapporte, tant en ventes qu'en dons, 380 €.

Le 14 février, Elisabeth et Thierry vont à la journée portes ouvertes du lycée Saint Jean Baptiste de la Salle, où un élève de troisième a proposé que le bénéfice d'une vente de clefs USB, réalisée dans le cadre d'un projet pédagogique, soit versé à Solèy Leve.

En mars, on peut d'abord noter la participation de deux membres à l'assemblée générale des Papiers de l'Espoir (le 3). Mais aussi le séjour en Haïti de Stéphanie et Valériane, qui partent le 26 mars et reviennent le 16 avril. Le dernier voyage remontait à novembre 2013. Chaque voyage permet de rapporter des nouvelles, des photos et de nouer ou renouer des contacts. C'est aussi l'occasion de constater l'avancement des travaux (de toutes sortes) et surtout de voir concrètement ce qu'est la vie en Haïti pour pouvoir mieux comprendre quelles sont les difficultés rencontrées et quelle aide nous pouvons essayer d'apporter.

Cette année, nous avons mis en relation deux élèves haïtiennes, connues des membres de l'ASPAG, avec trois parrains français, qui assurent leurs frais de scolarité. Nous servons aussi d'intermédiaire pour les virements. Cette activité est plus liée aux circonstances que destinée à prendre de l'ampleur.

Il faut enfin parler des activités régulières, étalées sur l'année. Le bureau se réunit une fois par mois (sauf en juillet et août) afin de faire le point sur les finances et d'organiser les activités de l'association. Nous y discutons les nouvelles de Gentillote (certains membres étant en contact régulier avec Jean-Marc) et les orientations à prendre. Nous avons écrit un bulletin basé sur les nouvelles d'Haïti. Le site est aussi remanié et alimenté chaque mois par des nouvelles.

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti
Assemblée Générale du 18 avril 2015

Rapport Financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

| BILAN 2014 | | | |
|--|------------------|---|------------------|
| Charges | | Produits | |
| Report | 0,00 | Report | 3 360,53 |
| Fourniture & Papeterie | 5,69 | Vente de produits finis Livres, Cartes, Artisanat, Lidos, ... | 1 832,15 |
| Frais postaux et frais de télécommunications | 41,76 | Evénements Jeu Case Gagnante, Randonnée | 1 722,00 |
| Achats (Artisanat, Organisation randonnée, Fournitures école, Lots jeu Case Gagnante) | 1 251,00 | Cotisations | 340,00 |
| Subventions versées ASPAG | 13 370,00 | Dons | 7 236,20 |
| Assurance | 104,97 | Subventions Papiers de l'Espoir | 9 000,00 |
| Cotisations MVA, Marché de Noël | 37,00 | Interêts Compte livret | 44,39 |
| Services bancaires Frais bancaires, frais Paypal | 37,92 | | |
| Déplacements, missions et réceptions Voyage Haïti | 0,00 | | |
| Total | 14 848,34 | Total | 23 535,27 |
| | | | |
| | 8 686,93 | | |